



MAI 2016 Numéro 352

MAIRIE - 1 impasse du Grand Pré - 74650 CHAVANOD Tél. : 04.50.69.10.61 - Fax : 04.50.69.28.30

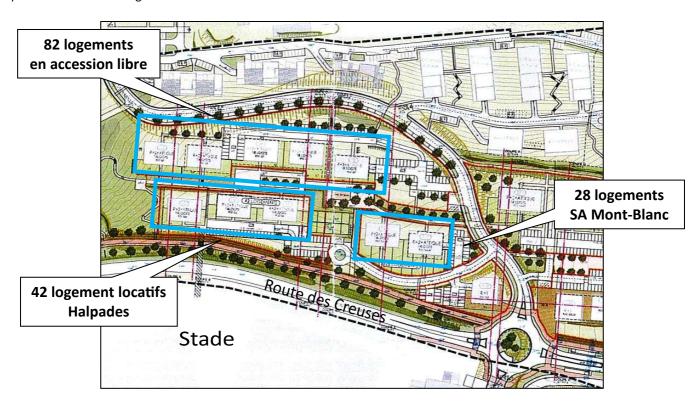
E-mail: mairie@chavanod.fr Site: www.chavanod.fr

- DOSSIER SPÉCIAL -

# ENCORE RU NOUVEAU AU CRÊT R'ESTY

#### LA PREMIÈRE TRANCHE DE LOGEMENTS EST LANCÉE

Le chantier du Crêt d'Esty se déroule comme prévu : le giratoire est en service depuis quelques semaines, la route de la Fruitière y a été raccordée et ré-ouverte à la circulation, et l'on aménage en ce moment même les voiries qui desserviront la première tranche de logements.



En parallèle, les bailleurs sociaux qui construiront les logements locatifs et en accession aidée de cet ilot ont été choisis, sur la base du cahier des charges établi par la Commune.

Un cahier des charges exigeant notamment au plan qualitatif. Nous avons voulu pour ces constructions une insertion exemplaire dans le site, des façades rythmées et traitées avec soin, et un réel niveau de confort aux futurs habitants : cellier d'étage, ou cave ou grenier, un espace extérieur à chaque logement (balcon, jardin, terrasse) d'au moins 12 m², des espaces de rangements sur balcons disposant d'un pare-vue, et deux places de stationnement par logement, dont la plus grande partie située en sous-sol.

La volonté de tous a été de ne pas gaspiller les finances dans des prouesses techniques, mais de faire des logements agréables à vivre, avec pour tous une vue sur le grand paysage, du Parmelan au Revard, et de profiter du soleil, du levant au couchant.

Les deux bailleurs sociaux ont choisi le même architecte, le cabinet PONCET-FERRÉ, pour réaliser les constructions des 2 lots qui seront tous visibles depuis le CD 16, de manière à leur donner un "caractère" harmonieux. Cependant, façades et toitures seront différentes pour en travailler le rythme.

La vente des terrains (aujourd'hui propriétés de la Commune) aux promoteurs sociaux devrait s'opérer début juin. En enchaînement, les permis de construire devraient être déposés courant de l'été, ce qui permettrait de prévoir la livraison des logements dans le courant du 1er semestre 2019.

# La parole des architectes

### Qui êtes-vous ?

Notre agence, annécienne, est composée de deux architectes associés et de 4 collaborateurs dont 1 architecte salarié. Elle élabore depuis de nombreuses années une architecture respectueuse de l'environnement, soigneusement intégrée dans des sites naturels sensibles où il faut concilier attention au patrimoine traditionnel et modernité. Elle intervient principalement dans les domaines de l'habitat collectif et intermédiaire ainsi que pour les équipements publics.

L'obtention du Prix de la Construction Bois Rhône-Alpes 2015 (pour le Groupe Scolaire de REIGNIER-ESERY) vient récemment d'encourager notre implication dans les projets s'appuyant sur une démarche environnementale.

### Quelle spécificité selon vous pour le projet du Crêt d'Esty?

Ce projet associe des intervenants de diverses disciplines : urbanistes, paysagistes, architectes, techniciens, maîtres d'ouvrages et élus de CHAVANOD dans le cadre d'une réflexion Commune, justifiée par la sensibilité du site et par l'importance de l'opération d'urbanisme du Crêt d'Esty.

Dans les murs de l'ancienne mairie, les réunions de travail très animées, avec parfois des points de vues différents, ont permis, nous semble-t-il, de prendre en compte l'ensemble des objectifs de qualité : intégration paysagère - architecture - confort des logements - pérennité de la construction - maîtrise des coûts.



**Yves PONCET** architecte dplg

David FERRÉ architecte dplg

# Quel parti pris pour ces logements ?

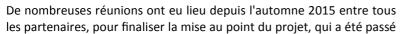
Nous avons voulu exploiter les caractéristiques du site (exposition, pente) en offrant à tous les logements l'orientation Sud et la vue sur les montagnes, complétée pour les logements des extrémités par l'orientation Est ou Ouest.

Cette volonté s'accompagne d'une attention particulière portée au traitement des balcons et loggias largement dimensionnés (12 m² minimum par logement) qui contrastent par leur dessin linéaire (travaillé en plusieurs plans), leurs matériaux (tôle perforée) et leur teinte foncée avec les façades aux tonalités claires.

Les choix d'une volumétrie simple et raisonnable, avec des transparences visuelles entre bâtiments, des toitures débordantes souhaitées par le maître d'ouvrage , répondent au souci de protection et de pérennité des ouvrages. La géométrie des toitures à 2 ou 4 pans symétriques s'enrichit au centre d'une couverture à très faible pente permettant d'apporter lumière et vues aux deux logements des combles, et répond à une volonté d'harmonisation avec le bâti traditionnel présent aux alentours. Nous avons voulu donner à cette architecture traditionnelle un traitement contemporain de par le choix de matériaux nobles, épurés et actuels : le résultat conjuguera technique, esthétique et fonctionnalité.

#### **Logements locatifs sociaux**

Après que la commission municipale a pu se rendre compte des prestations qu'elle fournit à la suite d'une visite de ses plus récentes réalisations, la société HALPADES a été choisie pour la construction et la gestion locative de 42 logements locatifs sociaux répartis sur 3 bâtiments, (dont un sans ascenseur pour limiter les charges locatives), soit 7 T2, 24 T3, et 11 T4.





au crible : nous avons porté une grande attention et apprécié les surfaces - confortables - proposées pour chaque logement, leur facilité "d'habitabilité", la recherche d'un éclairage naturel aussi souvent que possible, l'attention portée à l'ensoleillement, l'entretien des espaces locatifs, l'emplacement des boites à lettres, les accès handicapés. Ces logements seront tous tournés vers le Sud, Sud Est et Sud Ouest, et les pièces de service placées côté Nord ; les toitures protégeront façades et balcons.

#### Comment obtenir un logement locatif social

#### 1° Vérifier son égibilité

Les logements sociaux sont attribués sous conditions de ressources, dont les plafonds sont différents selon les modes de financement de la construction. Ce financement n'a aucune incidence sur la qualité des prestations fournies, identiques, mais il en a sur le montant des loyers. Voici les plafonds de ressources pour les logements du Crêt d'Esty:

	CATÉGORIE DE MÉNAGES	En Financement PLUS : Revenu fiscal de référence au titre de l'année 2014 (déclaration 2015)	En Financement PLS : Revenu fiscal de référence au titre de l'année 2014 (déclaration 2015)
1° - Une pe	ersonne seule.	20 111	26 144
2° - 2 perso	onnes ne comportant aucune personne à charge.	26 856	34 913
1	onnes, ou une personne seule avec une personne à , ou jeune ménage sans personne à charge	32 297	41 986
4° - 4 perso charge	onnes, ou une personne seule avec 2 personnes à	38 990	50687
5° - 5 perso charge	onnes, ou une personne seule avec 3 personnes à	45 867	59 627
6° - 6 perso	onnes, ou une personne seule avec 4 personnes à	51 692	67 200
Par personne supplémentaire.		5 766	+ 7 496

#### 2° Déposer une candidature et la renouveler tous les ans à la date d'anniversaire

Cette demande peut être faite en ligne, <a href="http://www.plsfichierhlm.com/Views/Base/info.aspx">http://www.plsfichierhlm.com/Views/Base/info.aspx</a> ou au guichet de la Mairie de CHAVANOD. Elle peut porter sur un logement situé sur une ou plusieurs Communes. Cette fiche viendra alors s'ajouter aux 5700 demandes en attente dans l'agglomération. Mais c'est un passage obligé : il faut que la demande des Chavanodins s'exprime pour être prise en compte. Leur candidature sera enregistrée dans un fichier départemental, et sera tout particulièrement consultée lorsque les logements du Crêt d'Esty seront livrés.

Toutes les familles de Chavanod qui souhaiteraient un logement locatif social au Crêt d'Esty ont donc tout intérêt à candidater au plus tôt : l'ancienneté de la demande est, parmi d'autres, un critère de sélection.

#### 3° étape

Suivant les aides financières qu'elles ont accordées au bailleur social pour financer la construction, différentes institutions proposeront des candidats lorsque les logements seront livrés : employeurs, Préfecture pour les publics très en difficulté, Commune (en principe 30 % des logements), etc.

#### 4<sup>e</sup> étape

Pour départager les candidats, on utilise divers critères, dont voici les principaux :

- Adéquation taille de la famille/taille du logement.
- Adéquation montant du loyer/montant des ressources.
- Ménages prioritaires désignés par la Préfecture, ou par les employeurs qui financent le logement social.
- Surpopulation (ex : naissances, accueil d'un parent...).
- Proximité d'un équipement indispensable (ex : hôpital pour une personne handicapée).
- Proximité domicile/travail.
- Ancienneté de la demande.
- Domicile actuel (pour préserver les continuités de scolarité, les liens de voisinage, etc).

#### Logements vendus en accession sociale

A proximité du giratoire, 28 logements en accession sociale seront construits par le bailleur social SA MONT-BLANC, lui aussi choisi sur la base du même cahier des charges, et des mêmes exigences mises en œuvre par le même architecte, qui a su, là aussi, animer les façades et s'adapter à la topographie.



Ces logements seront répartis en 2 bâtiments de 2 niveaux sur rez-de-chaussée + combles. 34 places de parking fermées seront situées en sous-sol, et 27 places en surface. Les bâtiments se répartiront en 6 T2, 16 T3, 4 T4 et 2 T5.

En consentant un effort financier conséquent sur le prix de vente du terrain au bailleur social, la Commune a souhaité que ces 28 logements s'inscrivent dans le cadre de la réglementation de l'accession aidée à la propriété : les appartements seront vendus à des **ménages en priorité primo-accédants**, sous critères de ressources et à destination de résidence principale ; le but étant de permettre à ces ménages d'accéder à la propriété à un prix de vente inférieur au prix du marché.

Le prix de vente définitif sera bientôt fixé, dès que le projet sera entièrement finalisé autour du début juin.

Pour toutes les personnes intéressées par **un projet d'achat d'appartement en accession sociale** au Crêt d'Esty, c'est le bon moment pour se renseigner et candidater éventuellement, dès lors qu'on entre dans les plafonds de ressources suivants, fixés par l'Etat :

CATÉGORIE DE MÉNAGES	Revenu fiscal de référence au titre de l'année 2014 (déclaration2015)
1° - Une personne seule.	29 020
2° - 2 personnes ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages *	38 754
3° - 3 personnes ou personne seule avec une personne à charge, ou jeune ménage sans personne à charge	46 605
4° - 4 personnes ou une personne seule avec 2 personnes à charge.	56 262
5° - 5 personnes ou une personne seule avec 3 personnes à charge.	66 186
6° - 6 personnes ou une personne seule avec 4 personnes à charge.	74 592
Par personne supplémentaire.	+8321

<sup>\* &</sup>quot;Jeune ménage" : couple, marié ou non, dont la somme des âges est au plus égale à 55 ans.

La SA MONT-BLANC envisage de commencer officiellement la commercialisation au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2016.

<u>Il est donc primordial, pour les familles de CHAVANOD intéressées, de se faire inscrire au plus tôt</u> – et en avantpremière! – auprès du bailleur dont les coordonnées sont les suivantes :

> Tél.: 04 50 88 54 02 www.samontblanc.com

Le moment venu, il examinera la candidature du premier inscrit, vérifiera son éligibilité au programme, puis celle du 2ème, du 3ème et ainsi de suite, jusqu'à obtenir les 28 candidats respectant tous les critères.

#### Et bientôt 82 logements en accession libre

La Commune consulte actuellement les promoteurs privés intéressés par la construction de 82 logements en accession libre. Il faut en effet que cette construction s'enchaîne aux précédentes pour éviter de trop longues nuisances de chantier à la population des lots précédents lorsqu'elle emménagera.

Des nouvelles bientôt...

#### L'ébauche de la nouvelle mairie - bibliothèque - salle d'animation

La commission chargée du projet de la future mairie, de la bibliothèque et de la salle d'animation avait conscience de l'importance de son choix pour la structuration du futur centre-village. Dans les 3 projets présentés par les architectes retenus au concours, elle a recherché :



**Fonctionnalité**: facilité d'accès, modularité, optimisation des espaces (donc des coûts), simplicité d'exploitation, liens fonctionnels.

**Esthétique** : sobriété d'une architecture contemporaine et chaleureuse, dialogue entre le projet et les équipements existants et le paysage, simplicité.

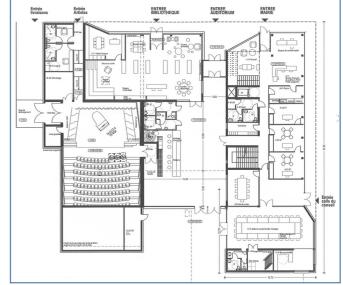
**Convivialité**: ambiance de la place centrale comme lieu de vie et d'animation, accueillante aux piétons, équipée pour les manifestations et supportant des équipements de loisirs (terrain de boules, théâtre de verdure, etc).

Après mûre réflexion et entretien avec chaque architecte, le choix s'est au final porté sur le projet présenté par le cabinet DEJONG ARCHITECTES, d'Annecy-le-Vieux. Actif en Haute-Savoie et sur les départements limitrophes, DEJONG ARCHITECTES intervient notamment dans le domaine des bâtiments publics, du scolaire, de la petite enfance, des foyers d'accueil et des logements collectifs.

Son projet a été soumis à l'appréciation des associations Chavanodines, futures utilisatrices de tout ou partie des lieux (Bibliothèque "Au Pré de Mon Livre", Courants d'Art, Compagnie Emporte-Pièces). Il consiste en un bâtiment unique, aux 3 volumes différenciés qui disposent toutes d'une entrée sur la place à créer ; le cœur du bâtiment, la zone d'accueil de l'auditorium, offrira par ailleurs un lieu adapté à d'autres manifestations (expositions, bar-billetterie, réceptions, accueil d'un écrivain...) qui pourra se prolonger à l'air libre, en été, sur un théâtre de verdure, à l'arrière du bâtiment.

**L'AUDITORIUM** de 156 places assises confortables, positionnées en demi-cercle garantira une échappée visuelle suffisante sur la scène et une qualité acoustique et thermique bien travaillée.

LA BIBLIOTHÈQUE disposera d'une grande largeur de façade visible depuis la place et doublera sa surface. Le choix a été fait d'espaces modulables, délimités essentiellement par le mobilier.



LA MAIRIE sera distribuée sur deux niveaux, et la salle des mariages sera accessible par l'extérieur, indépendamment des autres locaux municipaux.

Les trois équipements bénéficieront eux aussi, à l'intérieur comme à l'extérieur, d'un regard sur le paysage. L'ensemble sera labellisé "HQE" (haute qualité environnementale) et les toitures seront végétalisées.

#### Où en sommes-nous à la fin mai 2016?

L'architecte travaille en ce moment encore à l'intégration au projet des observations, remarques et réflexions de la municipalité et des 2 associations sollicitées. Le choix du revêtement définitif des façades n'est point encore fait, et il convient de réfléchir encore sur le bon niveau d'équipement de l'auditorium pour garantir une facilité de mise en œuvre de la part d'utilisateurs au profil particulièrement large (spectacles professionnels ? Amateurs "éclairés" ? Utilisateurs occasionnels ?). Lorsque cette étape sera franchie, le cabinet DEJONG ARCHITECTES pourra s'engager sur un cout prévisionnel, estimé à ce jour à 4 577 000 € HT.

# LA FUTURE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



La réforme territoriale engagée par l'Etat a conduit le Préfet de la Haute-Savoie à proposer le regroupement, autour de la C2A, des communautés de Communes du Pays de la Filière, du Pays d'Alby, de la Rive Gauche du lac d'Annecy, et de la Tournette au 1<sup>er</sup> janvier 2017, soit environ 200 000 habitants de 43 Communes, et 12 % de la surface de la Haute-Savoie, 25 % de sa population et 32 % de ses emplois.

Malgré l'opposition de certaines Communes dont la presse s'est faite l'écho, le mécanisme qui aboutira à la création effective de cette nouvelle entité a commencé par une réunion de l'ensemble des Maires concernés, suivie d' une réunion de l'ensemble des Conseils Municipaux le 28 avril dernier, où ont été présentés :

#### Les compétences de la nouvelle Agglo

- Le développement économique.
- L'aménagement.
- L'environnement.
- La mobilité.
- La solidarité à travers la politique d'action sociale envers les personnes âgées.

A noter que le sport et la culture, intégrés à la C2A actuelle devraient "retourner" à leur Commune d'origine. D'autres Communes devraient retrouver la petite enfance, la jeunesse... Quel remue-méninge!!

# Les objectifs poursuivis à travers les compétences adoptées

- Conforter la compétitivité du territoire, son dynamisme et son attractivité,
- Promouvoir la qualité de vie pour tous et accompagner le développement urbain,
- Préserver l'identité alpine, la qualité de l'environnement et du paysage.

#### La démarche

Pour préparer 2017, 6 groupes de travail thématiques autour des compétences et de la fiscalité ont été créés. Ils rapportent et sollicitent l'avis d'un comité de pilotage (composé des 5 présidents de Communautés), chargé d'an-

ticiper les impacts de la fusion et préciser le périmètre des compétences. Ce comité arbitre et soumet les orientations à la conférence des 43 maires en tant que délégués communautaires, qui décide et valide.

Pour les Communes de la future "ex-C2A", l'harmonisation fiscale obligatoire devrait se traduire par des augmentations des taxes en raison de l'obligation d'harmonisation fiscale entre les 5 communes :

Taxe d'habitation : de 6,95 % actuellement à 7,27 %

Taxe foncier bâti : de 1,65% à 1,69 %

Taxe foncier non bâti : de 1,91 % à 6,36 %

Taxe d'ordures ménagères : de 6,40 % à 6,94 %

Rappelons que ce tableau pessimiste devrait être compensé par diverses mécaniques financières (optimisation des ressources humaines, rationalisation des dépenses, et 2,1 millions d'euros "gagnés" sur la dotation (DGF) de l'Etat.

#### La charte de gouvernance

Au 1er janvier 2017, la nouvelle Agglo sera gouvernée par un conseil communautaire qui comprendra entre 90 et 93 délégués, qui désigneront son président et ses 15 viceprésidents.

Pour répondre aux besoins de transparence et d'accompagnement, on créera en parallèle une conférence des 43 maires, instance politique de débats, d'échanges et d'anticipation sur les grandes orientations, et, une fois par an, les conseillers municipaux des 43 Communes (876 élus à ce jour) sera réunie pour partager les problématiques.

#### **BUDGET 2016 ET TRAVAUX**



Le budget a été voté le 21 mars dernier. Tous les éléments du budget prévisionnel sont retracés au compte-rendu intégral figurant sur le site internet : www.chavanod.fr

En résumé : sur le volet des ressources, il enregistre une nouvelle diminution importante de la dotation de l'Etat, comme annoncé (DGF : - 27%) , et , sur les dépenses, une diminution du montant des remboursements d'emprunts, et une augmentation du fonds de compensation entre Communes riches (que nous sommes...) et pauvres qui se traduit pour Chavanod par une dépense supplémentaire de + 17 %.

Les moyens dont dispose la Commune en 2016 pour financer des investissements s'élèvent à près de 2,4 M€. Ils permettent de répondre à toutes les demandes exprimées en commissions, et de les financer sans faire appel à l'emprunt.

#### Parmi les travaux prévus, on peut ainsi noter :

- La première tranche d'aménagement de la route de Corbier (pour 588 262 €), y compris l'éclairage public, après accord des propriétaires riverains.
- La poursuite (2ème année) de l'opération de remise à niveau de l'éclairage public (pour 75 000 € à nouveau).
- La réfection de l'office de la salle polyvalente (pour 40 000 €) et le début du programme de rénovation de l'isolation thermique du bâtiment (pour 38 600 €).
- Le remplacement d'un véhicule technique (chiffré à 17 000 €) et l'aménagement d'une aire de lavage au centre technique municipal (pour 15 000 €).
- La mise en accessibilité des locaux de la fruitière.

### Et le programme 2016 de travaux sur la voirie communale :

Route du Crévion, passage du Presbytère, route de Chez Gueudet, et divers travaux de goudronnage et de signalisation (pour un total de 232 232 €).

# LES PRÉPARATIFS DE L'ÉTÉ et LES EMPLOIS VACANCES



Pour ces emplois d'été, la Commune avait fait le choix d'ouvrir les candidatures aux jeunes de Chavanod dès leur 17 ans, pour offrir une première expérience de travail à des jeunes souvent pas (ou peu) expérimentés, pour leur donner la chance d'un premier contact avec le monde du travail et ses exigences, et pour étoffer leur futur curriculum vitae. Le jury de recrutement, qui s'est réuni pendant les vacances d'avril, a rencontré bien des difficultés pour départager les 11 candidats en regard des 3 mois d'embauche proposés. Tous avaient à cœur de faire valoir leur motivation pour ces emplois d'été à la mairie : Ils se sont montrés intéressés par un emploi en plein air qui leur permette de "bouger", proche de leur domicile (car peu mobiles), polyvalent, pour des tâches à leur portée - les emplois avaient en effet été aménagés pour ce faire – et par un premier salaire, bien sûr. A l'issue des entretiens, le jury a considéré que ces jeunes Chavanodins lui avaient offert une vision positive et optimiste de la jeunesse : tous avaient déjà en tête un choix professionnel assez construit, la plupart des petits projets ou une grande passion, un réseau relationnel local, voire avaient déjà participé à des actions bénévoles, aidé leur famille à bricoler... Et c'est sur ces critères que le jury a sélectionné les heureux élus.

Vous verrez donc cet été, Guillaume(s), Manon, Maxime, Baptiste et Marion, nettoyer nos routes et espaces verts, préparer des manifestations, remettre en ordre l'école en vue de la rentrée scolaire, et bien d'autres tâches encore.

# POUR 2017 LA COMMUNE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS



CHAVANOD va de nouveau faire partie, l'an prochain, des Communes de moins de 10 000 habitants, recensées tous les cinq ans (le dernier a eu lieu en 2012).

Pour réaliser ce recensement, la Commune va recruter 6 agents recenseurs, avec le profil suivant :

- habiter ou non CHAVANOD,
- être disponible en soirée et le week-end,
- aimer le contact avec les gens,
- être suffisamment autonome et organisé(e),
- être d'une grande discrétion,
- avoir le permis B et une voiture pour se déplacer,
- et bien sûr être disponible entre la mi-janvier et la mifévrier 2017!

Si vous êtes intéressés, il faut envoyer votre lettre de motivation et un C.V., en mairie, **avant le 25 juin 2016**.

# A NOTER SUR L'AGENDA

Dimanche 5 juin 2016 - 10h à 18h Portes ouvertes au centre de secours d'Epagny

<u>Au programme</u>: Baptême de plongée, mur d'escalade, parcours... et un stand de formation aux gestes de premier secours (s'inscrire au 04 50 24 48 40).

Samedi 11 juin 2016 - 11h15 Inauguration du terrain synthétique au stade

Toute la population, sportive ou non, est invitée à participer à cette manifestation.

Nº 77 MAI 2016



## L.R.D.C. COURIR

\*\*

Marcheurs ou coureurs, jeunes ou moins jeunes, seul ou à deux, en famille, entre amis ou voisins, venez découvrir ou redécouvrir une épreuve qui vous convient, sur des chemins et sentiers de Chavanod, le :

## SAMEDI 18 JUIN 2016 à partir de 15h30, au stade de Chavanod

#### LA MARCHE SPORTIVE

A partir de 16 ans. Parcours vallonné de **9,5 km**, sans chronométrage, en direction des Gorges du Fier. **Départ 16h00** 

#### LA PETITE RONDE

A partir de 16 ans. Tracé vallonné de **9,3 km** mi-route, mi-chemin. **Départ 16h15** 

#### **LA RONDE & VTT**

A partir de 18 ans. Parcours varié de **22,5 km**, essentiellement du chemin, à deux, un qui court et un qui pédale. **Départ 16h30** 

#### Animation pour les tous petits "LA RONDINETTE"

Pour les moins de 10 ans. Parcours de **200 m**, sans classement, mais une médaille en récompense. **De 17h00 à 18h00** 



Inscriptions et renseignements sur le site de LRDC www.larondedechavanod.fr

Prolongez cette belle journée avec le Comité des Fêtes pour vous restaurer, admirer le feu d'artifice et danser dans une ambiance familiale et conviviale... un avant-goût de l'été!

Après la Ronde de Chavanod, vers 20h30.....

# FETE DE L'ETE

**SAMEDI 18 JUIN 2016** 

devant les vestiaires du stade

avec

# Le comité Des fêtes

SWING FOLIES
vous présentera
un éventail
de danses variées



Buvette et restauration rapide dès 18 heures

BAL EN PLEIN AIR avec Jean-Luc et Fabienne

#### La gazette des associations de Chavanod

A.D.E.P. – Amicale 48 – Anciens Combattants – A.P.E. Ecole privée – Association Chavanod Gym – Bibliothèque Au Pré de Mon Livre Classe 35–39 "Bona Troya" – Classe 45 – Club de l'Amitié – Club Informatique – Club de Tarot – C.O. Chavanod Football Comité des Fêtes – Comité Paroissial – Compagnie Emporte–Pièces – Courants d'Art – Familles Rurales – La Ronde de Chavanod L.R.D.C. Courir – Le Choeur des Lanches – Amicale des Sapeurs-Pompiers – Société de Chasse



### SAMEDI 2 JUILLET 2016

Depuis quelques années, une initiative appelée "Nuit des Eglises" propose aux paroisses d'organiser un évènement original pour faire partager le patrimoine culturel et historique de leur église locale à tous les habitants.

Ces années dernières, Alby, avec sa nouvelle église conçue par Novarina et avec les vitraux de Manessier, Quintal, la plus vieille église du département, et Balmont, ont organisé avec succès ces soirées en nous faisant découvrir des richesses méconnues de façon active et très intéressant.

#### La soirée commencera à 20 heures

(après la messe du samedi soir à 19 heures)

Notre programme de soirée comportera une partie historique sur la construction de l'église, sur les vitraux. Un organiste fera revivre le vieil harmonium restauré récemment par la Commune.

Nous vous attendons nombreux.

### LA BONA TROYA



La Bona Troya vient de modifier ses statuts et s'ouvrent désormais à "toutes les personnes désireuses de participer à des rencontres et activités amicales en dehors de toutes contingences politiques et religieuses" sans notification d'année de naissance.

Si vous désirez faire partie de notre amicale, vous êtes les bienvenu(e)s.

Notre sortie de printemps nous emmènera :

#### Au fil des eaux du Vercors

#### **MARDI 14 JUIN 2016**

#### **AU PROGRAMME**:

- Visite des grottes de Choranche.
- Repas au restaurant panoramique de Gournier.
- Départ pour une croisière d'une heure sur un bateau à roues.
- Promenade dans les jardins des fontaines pétrifiantes.

#### PRIX DE LA JOURNÉE :

Environ 80 euros

Il reste des places.

Si vous êtes intéressé(e), contacter : Jacky CLAUDE - Tél. : 04 50 69 54 76



# **Familles Rurales**



#### CENTRE DE LOISIRS"LES MARMOUSETS'

Il aura lieu du 11 juillet au 12 août 2016 à l'école publique de Chavanod.

#### Renseignements et inscriptions:

Véronique VALLET - Tél. : 04 50 46 82 27 (après 17h30) ou par mail : centreaere.chavanod@outlook.com ou sur le site : www.afrchavanod.fr







Comme chaque année, plusieurs manifestations animeront la fin de saison du C.O.Chavanod Football :

#### Vendredi 3 juin 2016 à 19h30 ASSEMBLÉE GÉNÉRAIF

Le club fera le bilan sportif, administratif et financier de la saison 2015-2016 puis procédera au renouvellement du comité.

Un verre de l'amitié conclura la soirée.

A cette occasion, le C.O.Chavanod lance un appel aux bonnes volontés pour rejoindre son équipe de bénévoles, selon les disponibilités de chacun. Si vous avez des compétences dans l'organisation de manifestations, l'accompagnement d'équipes, la recherche de partenaires, le bricolage, etc... alors rejoignez-nous!

### Samedi 4 juin 2016 à partir de 13h30

#### SIGNATURES DES LICENCES

La signature des licences pour la saison 2016-2017 aura lieu le samedi 4 juin 2016 au stade.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire votre enfant, venez récupérer la demande de licence et essayer l'équipement fourni par le club.

Cette année, le C.O.Chavanod ne sera pas en mesure de proposer une visite médicale sur place.

#### Dimanche 5 juin 2016 de 8h00 à 17h00

#### **VIDE-GRENIER**

Le club organise pour la troisième année consécutive un vide-grenier sur le parking du stade municipal.

Accueil des exposants de 06h00 à 08h00.

#### Renseignements et réservations des stands :

Tél.: 06 51 16 94 13 (à partir de 18h00)



#### Samedi 11 Juin à partir de 10h00

#### INAUGURATION DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE ET FÊTE DU FOOT

La saison 2015-2016 se terminera par une grande journée décomposée en deux temps forts :

A 11h15, le terrain de football synthétique sera inauguré en présence des membres du club, des élus, des associations de la Commune et des présidents de clubs du bassin annécien.

A partir de 12h00, tout le monde pourra se retrouver pour la traditionnelle "Fête du foot", autour d'un repas convivial (jambon à la broche, frites, dessert).

L'après-midi sera consacré à des activités diverses (concours de pétanque, matchs de football, jeu d'adresse).

Inscriptions: Tél.: 06 87 13 56 21

Plus de renseignements: www.cochavanodfoot.com





# BIBLIOTHÈQUE "AU PRÉ DE MON LIVRE"

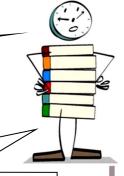
Renseignements

Tél.: 04 50 69 36 58 E-mail: bibli.chavanod@free.fr

Salle polyvalente - 57 route du Crêt d'Esty - Sur la mezzanine



LUNDI : de 15h45 à 18h00 JEUDI : de 15h45 à 18h00 MERCREDI : de 14h30 à 18h30 SAMEDI : de 10h00 à 12h00



La bibliothèque fonctionne avec des horaires allégés durant les mois de juillet et août.

Heures d'ouverture pendant cette période :

MERCREDI: de 14h30 à 18h30 SAMEDI: de 10h00 à 12h00

Donc un peu moins de permanences que le reste de l'année, mais toujours autant de livres et de musiques à emprunter. L'été, c'est le temps de lire! Profitons- en!

La bibliothèque retrouvera son rythme habituel à compter du jeudi 1er septembre.

# Nos prochaines animations d'ici fin juin.

Dernière rencontre de la saison du groupe de lecture

#### L'APER'AUX LIVRES

**VENDREDI 3 JUIN 2016 à 18h30** 

Préparation de la saison 2016-2017.

Ce groupe est ouvert à toutes les personnes, même non adhérentes à la bibliothèque.

C'est un moment où l'on peut parler des livres qu'on à lus, aimés ou détestés, ou simplement écouter les autres.

En juin, exposition à la bibliothèque des œuvres

#### "A LA MANIÈRE... D'ANNE CRUSAZ"



Vous pourrez voir les réalisations des deux classes de maternelles de l'école publique qui ont participé à **l'Accro-Livres 2016**, animation des bibliothèques de l'agglomération.



Anne CRAUSAZ est une auteureillustratrice très proche de la nature et dont les albums, parcourus par l'escargot Raymond, ont bien inspiré nos petits scolaires!

Editeur de la publication : Commune de CHAVANOD (collectivité locale) - Siège : en Mairie - Maire en exercice : René DESILLE Directeur de la publication et responsable de la rédaction : René DESILLE, Maire Conception et rédaction : Commission "Communication et Vie Sociale" et services municipaux Imprimeur : Imprimerie RAPID COPY SAVOY - 28 bis avenue de la République - 74960 CRAN-GEVRIER Dépôt légal : 2ème trimestre 2016 - Dispensé ISSN - Tous droits réservés : Commune de CHAVANOD

